



Assemblée générale

14 mars 2020 (annulation cause COVID-19)

Rapport moral pour l'année 2019

La branche Familles

- Lors de notre précédente assemblée générale en mars 2019, nous comptabilisons 100 parrainages famille dont 11 parrainages secours.
- Au 31 décembre 2019, ce ne sont plus que **86 familles parrainées** auxquelles il nous faut ajouter **9 parrainages secours**.
- Cette année encore nous regrettons donc une **diminution** de parrainages familles. Ce chiffre peut s'expliquer de différentes façons : 3 des 9 bacheliers de cette promotion 2019 étaient les derniers de la famille et leurs parrainages ont donc été déplacés dans la branche étudiante. En effet, un très grand nombre des dossiers sont anciens et les enfants scolarisés arrivent de plus en plus vers la fin de leur cursus secondaire entraînant alors des **modifications** dans les types de parrainages. Les 3 autres correspondent à des **arrêts** de scolarité donc de parrainage. Les parrains et marraines ne souhaitent pas toujours repartir sur un nouveau dossier et en profitent pour quitter l'association, ce que nous regrettons évidemment.
- Cette année encore, 3 arrêts de parrainages ont pu être compensés par l'arrivée de **nouveaux adhérents** au sein de notre association.
- Nous profitons de cette assemblée générale pour souhaiter la **bienvenue** à Stéphanie Roeschlaub, nouvelle marraine de Martine et de ses deux filles pour qui la marraine ne nous a plus donné signe de vie ; Emmanuelle Roeschlaub, nouvelle marraine de Françoise pour qui la marraine a stoppé son aide en avril dernier et enfin Renée Morardo qui nous a rejoint en août dernier et à qui nous venons d'octroyer une famille en janvier suite à l'arrêt de la marraine. Merci à elles d'avoir accepté de prendre la suite de ces dossiers, permettant alors aux filleules de bénéficier encore de leur parrainage.

Les actions de l'année 2019

- Comme chaque année, l'activité de notre association est riche en actions ponctuelles et temporaires menées grâce au travail de nos 4 assistantes sociales, Félicité, Patou, Véronique et Aimée. L'opération couvertures de cette année s'est achevée en juillet et a permis l'investissement de **32 couvertures** destinées aux nouvelles familles qui n'étaient pas encore équipées. Chaque marraine et chaque parrain ont reçu les photos de ces équipements pour lesquels les filleules étaient très reconnaissantes. Rappelons que le mois de juillet correspond à la période hivernale et que les nuits sont très fraîches sur les hauts plateaux de Madagascar.
- Les demandes de micro-crédits ont été nombreuses en 2019. Ce sont près de **20 micro-crédits** qui ont été accordés. Les filleules, aidées des assistantes sociales, constituent un dossier qu'elles nous soumettent, dans le but de financer différents projets, tels que des **réhabilitations**, des **réfections** de toitures, des achats de matériels tels que des **machines à coudre** ou autres stocks destinés à de la vente. Les remboursements de ces micro-crédits ont été modifiés cette année puisqu'ils sont maintenant directement déduits de leur parrainage. Ceci permet d'éviter des transactions financières et de la gestion pour les assistantes sociales.
- Cette année encore une soixantaine de mamans et enfants ont bénéficié des **consultations d'ophtalmologie** offertes par Catherine et son équipe. Les assistantes sociales nous ont fait un retour très apprécié de ces consultations et nous remercions ces bénévoles de l'aide apportée à nos filleules.
- En 2019, de nombreuses filleules ont eu la joie de rencontrer et accueillir des parrains et marraines de notre association : Daniel Antoine, Fabienne Angelloz et Pierre Genoux. Leurs témoignages et leurs anecdotes sont toujours riches et permettent de mesurer notre action de façon plus concrète.

Le conseil d'administration de votre association

- En avril dernier, nous avons enregistré la **démission** de Raymond Arbona.



Assemblée générale

14 mars 2020 (annulation cause COVID-19)

Depuis quelques mois, deux nouvelles personnes sont invitées à nos réunions, Sylvie Durand et Kévin Josserand. Nous souhaiterions les intégrer officiellement dans notre conseil. Si toutefois d'autres adhérents souhaitent nous rejoindre, merci de nous le faire savoir.

La branche Etudiants

- Cette année encore Félicité et Aimée ont accompagné les étudiants avec beaucoup de compétences.
- Il y a 2 ans, à notre demande, elles avaient mis en place un système de **livret** de caisse d'épargne, pour chaque jeune, où sont virées chaque trimestre les sommes nécessaires aux études.
- Le poste le plus important c'est naturellement les **frais de scolarité** ; pour des étudiants en fac ou écoles privées cela peut représenter le montant total du parrainage, soit 1 000 000 A (300 €) par an, viennent ensuite les achats de matériel divers (stéthoscope par exemple pour un étudiant en médecine), de livres, les abonnements à Internet, la participation aux frais de déplacements, une aide alimentaire pour un étudiant ingénieur sans domicile fixe, les voyages d'études et de stages, les frais engendrés au moment de la présentation des diplômes, etc.
- Pour quelques étudiants ce système de livret d'épargne s'étant avéré compliqué à gérer, l'assistante sociale continue de régler elle-même les factures au nom du jeune en se rendant dans les écoles.
- En 2019, **54 jeunes ont pu poursuivre des études supérieures**. 2 jeunes ont terminé leurs études de médecine et un autre, interne rémunéré n'a plus besoin du parrainage, une filleule a terminé ses études de pharmacie et une autre de sage-femme avec un contrat de travail dans le secteur public. 5 jeunes ont réussi une licence ingénieur et continuent en master. 1 BTS informatique. Aucun de ces étudiants n'auraient pu réussir de si brillants parcours sans votre aide ! On déplore seulement 2 échecs cette année).
- En novembre, **9 lycéens ont réussi le bac**, dont 4 avec mention Bien ou AB (8 échecs). Tous ont intégré un cursus d'études supérieures après des entretiens avec les assistantes sociales, qui ont pu évaluer avec eux la "faisabilité" de leurs projets. À noter que les 53 % de réussite au bac sont largement supérieurs au taux de réussite à Madagascar, ceci grâce à un suivi rigoureux et bienveillant des enfants dans leur famille par les assistantes sociales.
- Pour prendre en charge ces nouveaux étudiants, 5 parrains ont généreusement accepté un **double parrainage** : ils continuent d'aider la famille et financent maintenant le nouveau bachelier. Un grand merci à Jean Lavorel, Marie Jean Zilliox, Michel Décarre, Catherine Pige et Isabelle Thabuis. Serge Brunet est venu rejoindre l'association pour aider Haingo.

Les formations professionnelles

- En 2018/2019, 11 jeunes soutenus par Félicité, Patou et Véronique, ont terminé une formation qualifiante pour un montant de 2100 €.
- En 2019/2020, ce sont 11 nouveaux jeunes orientés et suivis par Félicité et Patou qui ont commencé des apprentissages en coiffure, couture, informatique ou mécanique auto. 1 jeune va passer le permis de conduire. Pour 7 de ces jeunes l'association prend en charge l'intégralité de la formation, soit 1265€ au total, parce que la maman a encore d'autres enfants à charge.
- Sylvie Durand et Monique Moulins, marraines depuis plusieurs années ont rencontré leur filleul étudiant lors de leur séjour à Tana en septembre/octobre 2019. Elles ont participé à différentes activités dont un voyage d'agrément au "pays des lémuriens" qui a ravi enfants et mamans.

Encore une fois tout le CA de l'association se joint à moi pour vous dire, chères marraines et chers parrains, toute notre reconnaissance. Comment redonner un peu d'espoir à toutes ces familles démunies, comment permettre à des jeunes d'aller vers un avenir meilleur, sans votre générosité et votre fidélité ?

Merci également aux Assistantes sociales qui travaillent au quotidien à Tana.

Fait à Annecy le 1er mars 2020

Les co-présidentes, Marie JUPPET et Geneviève ROESCHLAUB



Assemblée générale 14 mars 2020

Rapport financier sur les comptes de l'année 2019 des antennes FAMILLES, ETUDIANTS et MICROCREDITS

Répartition des **revenus cumulés** des branches Familles, Etudiants et Micro-crédits

Les **recettes globales se sont élevées à 56.191 €** contre 63.411 € l'an passé (soit une **baisse** de 11,4 % par rapport à l'an passé)

Cotisations annuelles.....	7.480€
Dons FAMILLES.....	3.575€
Dons ETUDIANTS.....	520€
Parrainages ETUDIANTS.....	14.100€
Parrainages FAMILLES.....	29.700€
Parrainages MICROCREDITS.....	720€
Produits financiers.....	96€

A ce jour nous comptons **193 donateurs réguliers** se répartissant de la façon suivante :

FAMILLES :	97 (dont 10 parrainages secours)
ETUDIANTS :	53 (dont 2 parrainages en attente)
MICROCREDITS :	3
SYMPATHISANTS :	40

Répartition des **dépenses cumulées** des branches Familles, Etudiants et Micro-crédits

Les **dépenses se sont élevées à 55.660 €** (contre 62.737€ l'an passé (soit une **baisse** de 11,3 %)

Assurances.....	109€
Fournitures de bureau.....	588€
Frais administratifs.....	163€
Frais financiers.....	690€
Impayés parrainages.....	155€
Loyers.....	70€
Parrainages et dons à répartir.....	100€
Relations publiques.....	110€
Transferts BNI TANA.....	53.675€

Quelques précisions concernant les TRANSFERTS BNI (53.675€) :

Ils regroupent **l'acheminement** des parrainages, les **dons** en faveur des familles et des étudiants, le règlement des **prestations** allouées à nos 4 assistantes sociales et différentes actions menées en faveur des familles les plus nécessiteuses dont nous vous donnons le détail :

Opération mobiliers.....	3.322€
Opération couvertures.....	454€
Opération réhabilitations maisons.....	1.850€
Soins filleules.....	1.763€

Par ailleurs, nous avons pu mettre en place **14 nouveaux microcrédits pour une valeur totale 8.126€.**

Résultats cumulés des branches Familles, Etudiants et Micro-crédits

L'exercice se solde par un **bénéfice d'exploitation de 530€** qui sera reporté sur les réserves accumulées au cours de ces dernières années si vous n'y voyez pas d'inconvénients.

Cotisations et parrainages (resteront inchangés, soit) :

Cotisation annuelle : 40€ prélevée le 15 janvier

Parrainages trimestriels : 75€ prélevés les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Fait le 14 mars 2020, Le Trésorier, Guy VEILLET